

Ah!!! Si j'étais
Premier Ministre du Québec

Présentation à la
Commission sur l'avenir de l'agriculture
et de l'agroalimentaire québécois

par Guy Charbonneau
Ferme Vachalê Enr

JUIN 2007

190, 1^{ère} Avenue
Sainte-Anne-des-Plaines, QC, J0N 1H0
www.vachale.com

tél. 450-478-1511
fax 450-478-2848
vachale@simm.qc.ca

PRÉAMBULE

Tout d'abord, je veux féliciter la Commission et tout son personnel pour l'excellent portrait tracé sur l'agriculture québécoise d'aujourd'hui dans son document de réflexion. C'est le portrait le plus complet que j'aie vu à date.

Je me présente devant la Commission avec le titre que je porte le plus fièrement : celui de producteur agricole. Que voulez-vous, chez moi, l'agriculture, c'est génétique puisque je représente la onzième génération d'agriculteurs de père en fils en Amérique depuis l'arrivée de mon ancêtre Olivier en 1759. Et la douzième est déjà en selle.

Arrivé au crépuscule de ma vie professionnelle, je ne suis pas peu fier en regardant en arrière de notre titre de Maître-Éleveur, de notre Médaille d'Argent au Mérite agricole, de notre prix Cérès et de nos nombreux prix aux expositions et dans divers concours. Je suis aussi fier des progrès réalisés en produisant plus écologiquement avec le soutien de nos nombreux conseillers et de nos améliorations apportées en agroenvironnement, entre autres avec l'organisation de bassin versant.

J'ai occupé de nombreuses fonctions dans ma vie professionnelle et je l'ai toujours fait en essayant de représenter au mieux mon milieu, mon métier et mes pairs. C'est sans doute pour ça qu' on m'a demandé de faire partie des quelques 80 personnes qui agissent en tant qu'ambassadeurs de l'agriculture du Québec auprès des instances publiques et de la population en général. Si vous désirez connaître mes expériences personnelles, je joins en annexe mon curriculum vitae.

INTRODUCTION

Ayant pris connaissance sur le site de la Commission des nombreuses recommandations recueillies jusque à date, je me suis posé la question : **quelles seraient mes trois principales actions pour améliorer l'agriculture si j'étais le Premier Ministre du Québec?**

Je me contenterai donc de limiter ma représentation à seulement trois créneaux d'intervention en espérant qu'ils retiennent vraiment votre attention. Je veux aussi le faire en utilisant l'approche du GBS (le gros bon sens) et de la simplicité, deux principes qui ont toujours guidés mes actions et qui donnent les meilleurs résultats.

Mon premier champ d'intervention est à cheval sur le chapitre 2 et le chapitre 4 puisqu'il concerne la mise en marché des produits qui se retrouvent dans les magasins d'alimentation et donc du secteur de la distribution.

Mon second point concerne le chapitre 9 avec des références au chapitre 7 et porte sur la cohabitation des usages avec un regard sur l'environnement, notamment la ressource eau. Cet aspect mérite toute notre attention dans notre région où nous retrouvons les trois plus grandes villes du Québec : Montréal, Laval et Gatineau. Est-ce une menace ou une opportunité?

Et finalement, ma troisième recommandation concerne le chapitre 10 et la gouvernance qui englobe les neuf chapitres précédents.

J'espère que la frugalité de ma présentation lui permettra de retenir toute votre attention et de capter votre intérêt.

Premier segment d'action

Mise en marché : relation producteur / consommateur

Il est reconnu que les producteurs agricoles québécois sont capables de fournir aux consommateurs des produits alimentaires en quantité et d'une qualité rencontrant les plus hauts standards de salubrité et de valeur nutritive tout en protégeant notre environnement au mieux de nos connaissances. Là n'est pas la question ou le problème.

D'autre part, les consommateurs québécois ont en général confiance dans le professionnalisme des agriculteurs de chez-nous. Ils savent que nous faisons de notre mieux et que nous sommes bien encadrés et conseillés par nos professionnels agricoles.

Ce qui manque dans la relation entre le consommateur et le producteur, c'est l'information. Tout bon gestionnaire apprend que pour prendre une décision éclairée, il faut avoir l'information la plus complète possible. Or, actuellement, le consommateur ne sait pas la plupart du temps quand il prend la décision d'acheter un produit plutôt qu'un autre, sa provenance.

À ma connaissance, la responsabilité de la mise en marché des produits alimentaires appartient au Gouvernement du Québec. Il devrait donc être relativement facile en principe de légiférer pour que tout produit alimentaire affiche obligatoirement le pays de production de l'aliment ou des produits qui le composent. **Il serait facile d'identifier tout produit alimentaire d'une des trois façons suivantes :**

- **Produit au Canada**
- **Produit importé** (du pays X, si possible)
- **Produit en partie au Canada** (pour les produits élaborés à partir de plusieurs ingrédients)

De cette simple action découleraient de nombreux avantages :

1. Nous valoriserions la production agricole de chez-nous et son image auprès de nos consommateurs et concitoyens.
2. On améliorerait le PIB parce que plus d'emplois seraient créés au pays et plus d'impôts reviendraient dans les coffres de l'État.
3. Nous contribuerions à réduire les gaz à effet de serre (GES) en réduisant le transport des produits alimentaires qui occupent le tiers de tout le transport commercial par camion.

Personnellement, j'ai confiance au bon jugement des consommateurs pour choisir du bœuf produit ici plutôt que du bœuf du Brésil ou de l'Uruguay à prix égal ou même légèrement supérieur. Si seulement ils pouvaient choisir en toute connaissance de cause; parce que la qualité de nos produits est bien établie tant du point de vue nutritionnel que de leur salubrité.

Deuxième segment d'action

2.1 La difficile cohabitation du monde rural et du monde urbain

Comme déjà mentionné, nous retrouvons sur le territoire de l'Outaouais-Laurentides les trois plus grandes villes du Québec : Montréal, Laval et Gatineau. À ces trois pôles d'attraction, il faut ajouter tous les moyens et petits satellites en pleine expansion.

En tant qu'agriculteurs, nous devons donc composer avec la difficulté de partager l'occupation du territoire avec des urbains qui n'ont pas les mêmes préoccupations que nous et qui surtout, n'ont aucune idée des exigences et contraintes agricoles. Il y a la mentalité que tout pousse tout seul et donc on peut se servir sans demander la permission. Les fossés et les champs ont été aménagés semble-t-il pour y déposer ce dont certains urbains n'ont plus besoin : résidus de pelouses ou de cultures de "pot", sacs de poubelles, pneus usés, matériaux de construction, etc. Il y a aussi ceux qui veulent se servir de nos terres pour le VTT ou la motoneige sans égard aux cultures pérennes qui s'y trouvent. Et je ne parle pas des odeurs de fumier qui surprennent soudainement mais qui ne durent que quelques jours comparées aux odeurs permanentes des papetières de Thurso ou de Trois-Rivières ou encore aux odeurs des usines pétrochimiques de Montréal.

Par ailleurs, les agriculteurs doivent conserver la campagne et la forêt dans son état naturel pour que les urbains puissent profiter de la vue de ces magnifiques paysages. Il est vrai que dans plusieurs pays européens, c'est un rôle dévolu aux agriculteurs. Cependant, on sait tous qu'ils sont largement compensés pour cela, par ce qu'ils appellent des primes. Un neveu en Suisse reçoit plus de 40 000\$ par année pour ses 26 hectares pour remplir son rôle de conservateur du paysage.

Plusieurs agriculteurs sont farouchement opposés à partager leurs terres. Et je ne crois pas qu'au Québec, nous soyons prêts à payer directement les agriculteurs pour conserver les paysages. Cependant, si nous voulons que les urbains et les touristes aient accès aux propriétés agricoles et forestières (surtout en milieu périurbain), il devrait y avoir des mesures d'accompagnement mises en place en même temps.

Tout comme l'Allemagne, l'Autriche et la Suisse, des pays "verts" que je connais, **les agriculteurs, les villes et les gouvernements supérieurs devraient joindre leurs efforts en permettant d'utiliser des chemins de ferme ou forestiers pour des sentiers partagés de pistes cyclables, de sentiers de randonnée pédestre ou comme des chemins de ferme. En même temps, les villes devraient mettre en place des patrouilles vertes qui sillonneraient les sentiers pour éduquer les urbains dans leur comportement ou pour sévir ultimement.** Ce genre de patrouille existe déjà sur la piste cyclable du P'tit train du Nord.

Pour sa part, l'UPA, le MAPAQ et les villes devraient en profiter pour installer le long de ces sentiers des affiches d'interprétation de l'agriculture, de la forêt et des cours d'eau. Ce serait une belle façon de sensibiliser les urbains à la dynamique de l'agriculture et au respect de la nature.

2.2 Toutes les classes de la société doivent être égales devant la loi

Au début de 2002, me faisant rabattre les oreilles depuis longtemps sur le fait que l'agriculture était source de pollution, j'ai initié la mise en place du Conseil d'assainissement et d'aménagement du ruisseau Lacorne (CAARUL), un organisme de gestion des eaux par bassin versant oeuvrant sur le territoire de Sainte-Anne-des-Plaines. Dès le départ et de façon volontaire, 70% des agriculteurs occupants ont contribué financièrement à son lancement sans aucune subvention gouvernementale ou autre mais avec le support constant du MAPAQ et du Club agroenvironnemental Profit-eau-sol.

Prenant sa source au milieu des terres agricoles, le ruisseau Lacorne se jette dans la rivière Mascouche avant de rejoindre la rivière des Mille-Isles pour former ensuite le fleuve St-Laurent. Il draine quelque 40 kilomètres carrés sur lesquels on retrouve la partie urbanisée regroupant environ 11 000 résidents en plus de la presque totalité des commerces et industries de la ville et bien sûr une vaste étendue agricole et forestière. Ce ruisseau est en tête de bassin et reçoit principalement les eaux de drainage des fossés verbalisés et des terres agricoles sur son parcours. Il reçoit également l'exutoire des eaux usées de la partie urbaine.

Chaque année, nous procédons à l'analyse d'échantillons d'eau du cours d'eau pris tout au long de la saison végétative. De cette façon, nous pouvons suivre l'évolution et l'influence des actions entreprises. Les résultats nous démontrent que les petits gestes posés à date ont déjà permis de réduire d'environ 50 % les polluants en à peine 5 ans, du moins dans la section en amont de la partie urbaine.

En 2006, nous avons ajouté au territoire déjà couvert. Nous avons alors procédé à l'analyse d'échantillons à deux endroits sur le cours d'eau : au site habituel avant le village et un autre, plus de 500 mètres après le retour des eaux usées des étangs d'épuration de la Ville.

Les résultats compilés nous ont démontré que pour les divers paramètres, le mélange des eaux usées et des eaux naturelles donnait des concentrations du double au quadruple de l'eau en amont de l'exutoire. Nous avons donc posé des questions aux autorités compétentes (Ville et MDDEP) qui nous ont appris que l'exigence pour la Ville est de 1 ppm de phosphore à la sortie de l'exutoire alors qu'elle est de 0,03 ppm pour l'agriculture. **Une ville peut donc polluer 33 fois plus qu'un agriculteur...** Et cette exigence n'est valable que pour les six mois de la saison végétative puisque en hiver, aucun traitement chimique n'est exigé.

La Ville est donc conforme aux exigences qu'on lui impose même si, par fortes pluies, trois tuyaux de surverse se vident directement dans le cours d'eau dû au fait que certaines parties urbanisées avant le début des années 80 n'ont qu'une seule canalisation qui reçoit les égouts tant pluviaux que sanitaires. En 2006, on rapporte 50 surverses; ce n'est pas rien!

Nous avons également appris d'un représentant du Ministère de l'environnement qu'en période d'étiage, le flux du ruisseau est composé de deux parties de rejet des eaux usées contre une partie d'eau naturelle. Le problème est d'autant plus grave que le ruisseau Lacorne a un débit très faible, surtout en période d'étiage.

Le représentant du MDDEP nous a même dit que le bassin versant de la rivière Mascouche était aussi pollué que celui de la rivière Yamaska sinon plus. Notre fierté des améliorations accomplies jusqu'à date en a pris un coup!!!

Ajoutez à cela que le "Côteau de Terrebonne", vaste forêt humide qui s'étire depuis Sainte-Scholastique jusqu'à Repentigny était considéré jadis comme le poumon vert du nord de Montréal et est, à toute fin pratique, disparu sous l'urbanisation de Mirabel, Blainville, Terrebonne et Mascouche

Devant ces faits, nous sommes en juste droit de nous poser quelques questions :

- 1. L'expansion du milieu urbain se fait-elle sans égard pour la capacité du territoire à recycler les rejets de l'activité urbaine?**
- 2. Dans les municipalités en surplus de phosphore, le déboisement et l'expansion de l'élevage est interdit. Qu'en est-il du déboisement de nos milieux humides en forêt pour implanter des maisons et de l'ajout de résidents qui augmentent le volume des eaux usées?**
- 3. À quand l'interdiction d'expansion des zones urbaines là où les cours d'eau sont pollués surtout par les urbains?**
- 4. Si tous les citoyens sont égaux devant la loi et les règlements, pourquoi les normes de rejet aux cours d'eau ne sont-elles pas les mêmes pour toutes les activités humaines, qu'elles soient agricoles, industrielles ou urbaines. Si la norme est tellement sévère qu'elle est inatteignable, qu'on la révise.**
- 5. Le Gouvernement du Québec a adopté le principe d'imputabilité du pollueur payeur. Ne devrait-on pas exiger que le même principe s'applique aux responsables de l'expansion urbaine dévergoncée dans des territoires jadis agricoles (surtout dans les milieux où la ressource eau est très limitée)? Notamment, le Gouvernement du Québec, les villes et les citoyens urbains ont leur responsabilité des torts causés à nos cours d'eau et doivent en assumer les coûts de dépollution.**

L'expansion urbaine doit tenir compte de tous les effets qu'elle occasionne à l'environnement (le sol, l'air, l'eau, etc.). La Nature a un pouvoir de régénérescence qu'il faut respecter et surtout qu'il ne faut pas dépasser. Tout projet doit être fait dans une approche holistique ou globale en considérant toutes les retombées, bonnes comme mauvaises.

Là où les rejets des eaux usées des villes ne peuvent être suffisamment dilués comme dans des cours d'eau à faible débit, la société (gouvernements et citoyens) doit investir dans des systèmes de traitement plus sophistiqués pour éliminer davantage de polluants avant le rejet au cours d'eau. Il est de la responsabilité des gouvernements supérieurs d'assurer que les prochaines générations pourront bénéficier d'un environnement sain.

Le cas de la Ville de Sainte-Anne-des-Plaines n'est pas unique et n'est qu'un exemple parmi de multiples autres au Québec d'une vision *laser* du développement urbain sans considération sur les effets négatifs occasionnés à l'environnement. Il y a sur le bassin versant de la rivière Mascouche trois autres sites d'étangs d'épuration semblables, deux à Mirabel plus celui de La Plaine qui desservent encore plus de résidents.

Si l'agriculture est soumise à l'**écoconditionnalité**, il serait normal que l'expansion urbaine soit soumise aux mêmes règles. **Toute demande d'expansion de la zone urbaine devrait être soumise au BAPE** pour évaluer ses effets sur notre environnement tels les GES générés pour voyager au travail chaque jour, le déboisement de nos forêts humides, la capacité du milieu à absorber les eaux usées et à produire une eau potable de qualité, etc.

Il est sûr que ces solutions simples exigent une bonne dose de courage politique et de la détermination de la part de nos dirigeants. Mais il en va de la qualité de vie des citoyens et, ultimement, de la survie de notre pays et de la planète dans un monde de plus en plus peuplé. Nous sommes tous responsables de l'héritage que nous laisserons aux prochaines générations.

Loin de moi l'intention d'être accusateur envers qui que ce soit. Tous les citoyens, peu importe leur secteur d'activité, doivent travailler la main dans la main à l'amélioration de notre environnement. L'agriculture a sûrement sa part de responsabilité mais de toute évidence, on exige plus de cette activité que des autres.

Je souhaite vivement que des directives soient données rapidement et que des actions concrètes soient posées pour enrayer au plus vite les dommages à l'environnement qui s'additionnent jour après jour.

Notons enfin que certaines villes possèdent des installations très performantes et font la preuve qu'on peut dépolluer quand on y consent les ressources nécessaires.. Ainsi, la Ville de Saint-Jérôme fait face surtout au problème des coliformes fécaux. Elle puise son eau potable dans la rivière du Nord en amont de la ville à 47 000/ml de coliformes fécaux. Après avoir utilisé l'eau de toutes les manières, elle traite ses eaux usées et les retourne à la même rivière en aval à un niveau de 7 000/ml. C'est donc la démonstration qu'il existe des équipements capables de dépolluer.

Note : Toutes les résultats et les noms des personnes peuvent être fournis sur demande

Troisième segment d'action

La main gauche ne sait pas ce que fait la main droite

Tout le monde agricole, y compris les fonctionnaires du MAPAQ, sont au courant qu'il existe une guerre de pouvoir entre le MAPAQ et le MDDEP. La réglementation environnementale n'est pas toujours adaptée à la pratique agricole et l'application des règlements se fait souvent sans discernement.

Comme déjà démontré, le Ministère des Affaires municipales a permis l'expansion urbaine sans considération pour les conséquences sur l'environnement. Les décisions du Ministère des Transports ne conviennent pas toujours aux vues du MAPAQ. Si les ministères des Transports, de l'Environnement, des Ressources naturelles et de l'Agriculture travaillaient ensemble pour implanter une haie brise-vent le long de l'autoroute 20 dans la région de Sainte-Madeleine, je parie que tout le monde y gagnerait. Moins de déglaçant pour les routes, plus de sécurité pour les automobilistes, plus de sol conservé pour l'agriculture et de meilleurs rendements sur les fermes.

Et on pourrait continuer en ajoutant les exemples de la crise du Mont Orford, l'implantation de l'autoroute 30, etc.

Je sais pertinemment pour faire partie d'une ferme de groupe depuis presque 40 ans que les décisions prises à plusieurs exigent plus de temps avant de passer à l'action. Par contre, ces décisions sont généralement plus mûries et étoffées et nous risquons moins de faire des erreurs.

Si j'étais Premier Ministre, je créerais **un Ministère de la Coordination et de l'Harmonie qui serait chargé de superviser les actions et les politiques de tous les autres ministères**. Le Ministre titulaire serait responsable de questionner les actions de chacun des ministères dans une approche holistique et globale des répercussions sur tous les aspects de la vie des citoyens. Ce serait un genre d'ombudsman des politiques du gouvernement.

Après tout, le ministère de la Justice fait appliquer, des lois fiscales, de l'environnement, des transports, des affaires sociales ou municipales, etc. Au lieu de l'aspect légal, ce ministère s'occuperait de l'aspect global et interrelationnel dans une approche holistique.

Ce serait une façon de s'assurer que la main gauche sait un peu plus ce que fait la main droite.

EN CONCLUSION

Sans prétention mais tout en me servant du gros bon sens et de la simplicité, voici en résumé mes recommandations pour trois segments différents si j'étais Premier Ministre du Québec et que je voulais avoir des résultats concrets à court terme.

Ce que j'aimerais que la commission retienne.

Mise en marché et distribution

1.1 Afin que le consommateur soit informé et fasse un choix éclairé,

Le Gouvernement doit légiférer pour obliger d'identifier tout produit alimentaire d'une des trois façons suivantes :

→ **Produit au Canada**

→ **Produit importé** (du pays X, si possible)

→ **Produit en partie au Canada** (pour les produits alimentaires élaborés à partir de plusieurs ingrédients)

Cohabitation et environnement

2.1 Pour que les agriculteurs et les urbains s'approprient les uns les autres et afin d'améliorer les connaissances des urbains au sujet des pratiques agricoles et le respect de la profession,

Les agriculteurs, les villes et les gouvernements supérieurs devraient joindre leurs efforts en permettant d'utiliser des chemins de ferme ou forestiers pour des sentiers partagés de pistes cyclables, de sentiers de randonnée pédestre ou comme de chemins de ferme. En même temps, les villes devraient mettre en place des patrouilles vertes qui sillonneraient les sentiers pour éduquer les urbains dans leur comportement ou pour sévir ultimement.

2.2 Selon les principes de l'écoconditionnalité, de l'imputabilité du pollueur payeur et de l'égalité devant la loi de tous les citoyens et les secteurs d'activité,

Le Gouvernement doit obliger tout projet d'expansion de la zone urbaine à soumettre son projet au BAPE afin d'évaluer tous les impacts sur le milieu et la capacité de ce dernier à absorber la pollution ainsi créée.

Gouvernance

3.1 Dans une approche holistique et globale des répercussions des politiques et réglementations des divers ministères sur tous les aspects de la vie des citoyens et afin que "la main sache ce que fait la main droite",

Le Gouvernement devrait créer un Ministère de la Coordination et de l'Harmonie qui serait chargé de superviser les actions et les politiques de tous les autres ministères et de leurs incidences sur la société et le milieu.

En terminant, je souhaite vivement qu'au-delà des grandes politiques et orientations, la Commission retienne et recommande quelques actions concrètes à mettre en place à court terme. Ce serait une belle façon de montrer qu'en agriculture, la consultation et la concertation sont capables de concret et de résultats tangibles.

Je remercie la Commission pour le sérieux démontré tout au long du processus de consultation. Tous ceux et celles qui s'y sont présentés se sont sentis écoutés.

Je demeure à votre disponibilité si vous vouliez pousser la réflexion plus loin encore ou pour vous fournir tous les chiffres et documents nécessaires.

Respectueusement soumis,

Guy Charbonneau

TABLEAUX

INSTITUT DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT
 EN AGROENVIRONNEMENT
 Laboratoire de physique et de chimie inorganique
 2700 Einstein Complexe scientifique
 Quebec, Quebec G1P 3W8
 Tel.:(418) 644-6821 FAX: (418) 644-6855
 Courriel: Pierre.audesse@irda.qc.ca

RAPPORT FINAL
 Resultats analytiques approuvés par:
 Pierre Audesse
 Responsable du laboratoire
 Transmis le: 28-07-2006

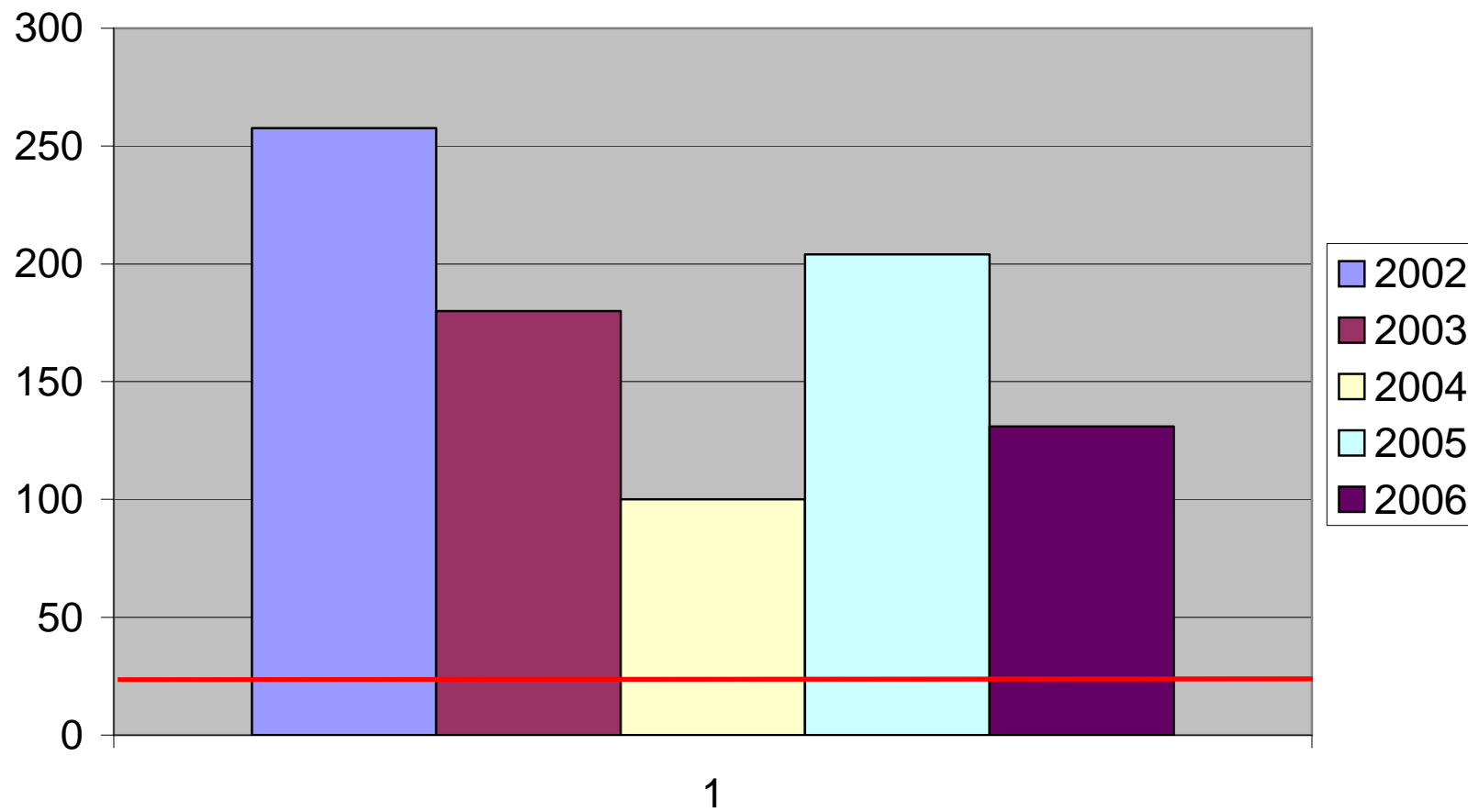
Numéro de projet: 020301
 Client: NORMAND BOURGON
 Référence Frigidaire: 0
 No. de Dossier: 06400081
 Type d'échantillon: Eaux
 Nombre d'échantillons: 2

Analyse d'eau CAARUL 2006

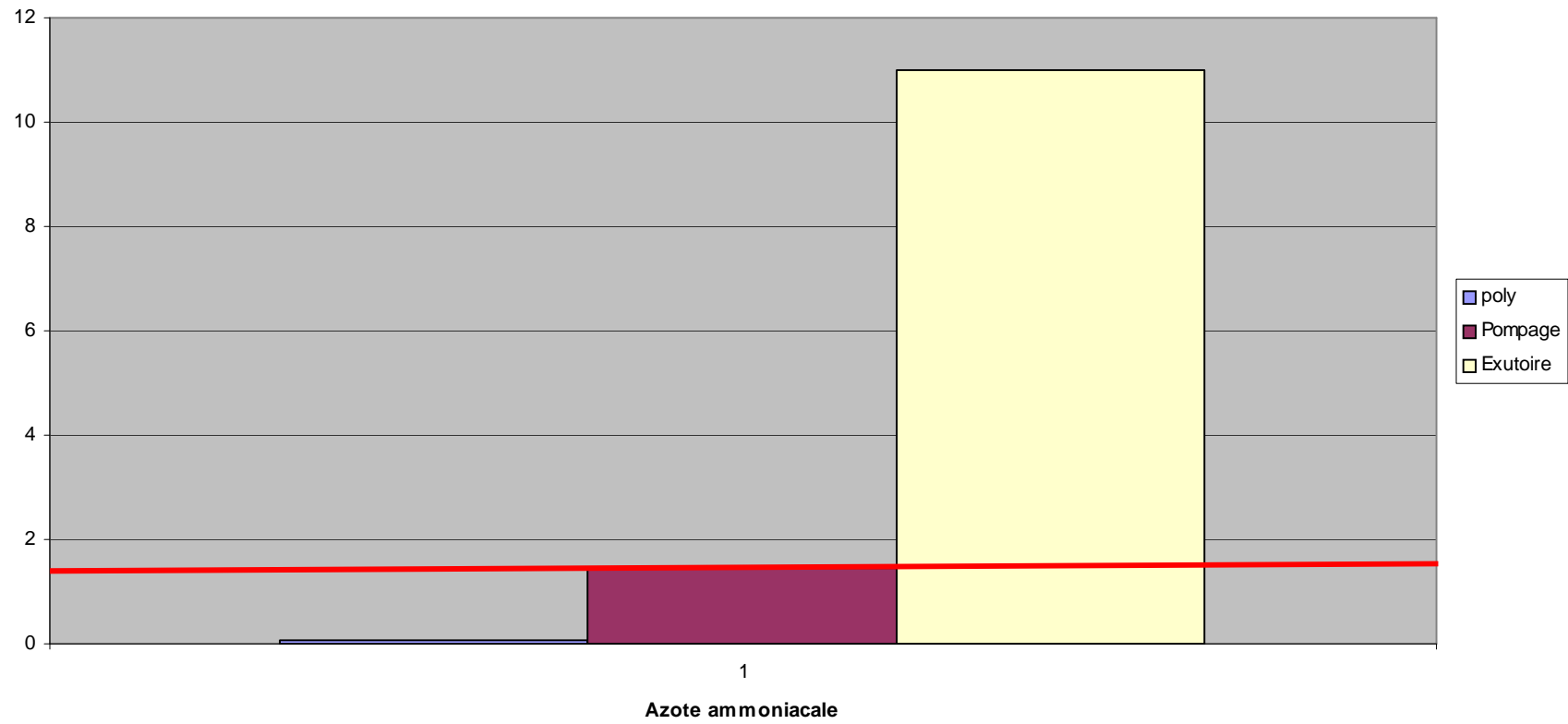
No. de Lab	Date	401	402	404	404	406	407	408	Coliformes thermo-tolérants	<i>E.coli</i>	<i>Salmonella</i>
		pH	MES mg/l	N-NH4 mg/l	N-NO3 mg/l	P ortho ug/l	P total dissous ug/l	P Per. ug/l	UFC / 100 ml	UFC / 100 ml	présence / absence
Polyvalente											
06PO-BO 1	début mai	7.76	192	0.100	5.942	42	54	292	1 900	200	ND
06PO03BO	16 MAI 06	7.9	51	0.075	4.58	30	34	117	360	230	ND
06PO05BO	07-juin-06	8.21	29	0.055	1.92	34	41	105	220	110	ND
06PO08BO	10-juil-06	8.18	75	0	7.47	36	45	146	2270	370	
06PO10BO	08-août-06	8.38	60	0.059	2.71	42	50	151	670	390	N/D
06MO 14BO	11-sept-06	8.26	28	0.021	1.71	35	37	84	284	184	N/D
06MO16BO	13-nov-06	8.3	45	0.049	3.73	29	33	97	532	212	N/D
22Bo	05-12-06	8.33	51	0.061	3.02	22	22	123			
Médiane agricole			51	0.057	3.645	35.5	43	131.5	532	212	
Station pompage											
06PO-BO 2	début mai	7.56	164	1.461	5.488	196	208	519	31 000	28 000	ND
06PO04BO	16 MAI 06	7.77	61	1.02	4.41	105	116	230	300	150	ND
06PO06BO	07-juin-06	8.03	20	2.45	2.29	258	276	407	580	300	ND
06PO11BO	10-juil-06	8.27	45	0.014	4.21	63	74	233	2100	1700	N/D
06PO15BO	11-sept-06	8.14	24	3.65	2.23	87	100	175	304	228	N/D
06PO17BO	13-nov-06	8.26	48	1.26	3.46	63	75	165	328	264	N/D
24BO	05-12-06	8.18	67	2.09	2.66	89	108	243			
Médiane usine			48	1.461	4.210	105	116	233	454	282	
Exutoire eaux usées											
06PO07BO	07-juin	7.96	11	10.4	1.49	876	925	1146	440	220	ND
06PO09BO	08-août-06	7.89	39	1.54	13.4	20	25	564	???	540	N/D
06PO18Bo	13-nov	8.25	9	11.5	0.759	271	312	642	720	400	N/D
23BO	05-12-06	8.06	13	13.2	0.584	451	550	877			
Moyenne		8.0	12.0	11.0	4.1	404.5	431.0	759.5	580.0	386.7	

Note: Les analyses bactériologiques ne sont pas disponibles pour le prélevé du 2006-12-05

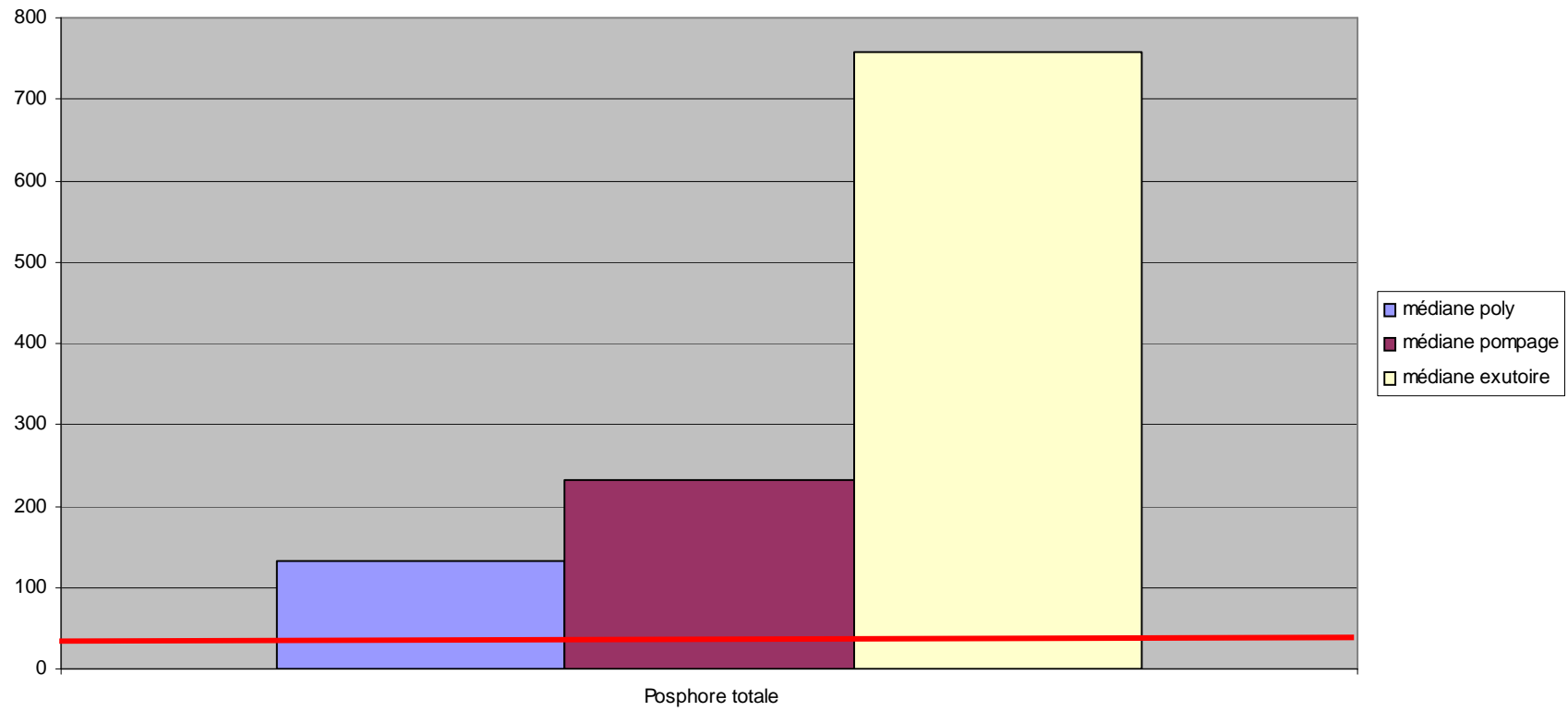
CAARUL P de 2002 à 2006



Analyses d'eau 2006
Azote des eaux agricoles,
mêlées et exutoire/égout



Analyses d'eau 2006 CAARUL
Phosphore des eaux agricoles, mêlées et exutoire



ANNEXE

GUY CHARBONNEAU

185, 1^{ère} Avenue
Ste-Anne-des-Plaines (Québec)
J0N 1H0

FRANÇAIS
ANGLAIS
ESPAGNOL

Téléphone : Résidence (450) 478-2096
Bureau (450) 478-1511
Télécopie (450) 478-2848
Courriel vachale@simm.qc.ca

DOMAINES D'EXPERTISE

Je possède une vaste expérience dans le domaine agricole, allant de la pratique même jusqu'à l'élaboration et la gestion des politiques agricoles. Mon champ d'expertise est donc très large et très varié. J'ai toujours été aussi un ardent promoteur du développement économique de notre région.

Au niveau de la pratique agricole, je suis associé depuis 1974 dans Ferme Vachalê Enr., une entreprise d'élevage de bovins laitiers pur-sang avec comme production complémentaire la céréaliculture. J'exploite cette entreprise en société avec deux frères et un beau-frère. Cette ferme laitière et d'élevage de plus de 200 têtes se situe depuis plus de 20 ans parmi les 20 meilleures fermes au Québec quant à sa production moyenne par vache et 10^{ième} au Canada pour son potentiel génétique. Ferme Vachalê remporte régulièrement avec son bétail des prix aux expositions du Québec du Canada et même des États-unis. Sur cette ferme, on cultive plus de 300 hectares de luzerne, de maïs, d'orge brassicole, de blé panifiable et de soja.

En 1990, Ferme Vachalê a remporté la première Médaille d'Argent au prestigieux concours de l'Ordre du Mérite Agricole du Québec. En 1992, le Concours Cérés lui décernait le premier prix pour son efficacité financière et sans sens de l'innovation. Et en 2003, nous avons reçu l'équivalent d'un doctorat en élevage quand Holstein Canada nous a reconnus Maîtres Éleveurs .

Depuis 1992, nous avons créé une société d'exportation, Vachalê International, qui a exporté du bétail en Espagne, au Brésil, en France, en Belgique, en Italie et au Maroc. De plus, Vachalê International fait partie d'un consortium qui travaille dans le développement des pays émergents dont l'Algérie et la Roumanie.

Dans le domaine de l'administration, j'ai occupé plusieurs postes dans des organismes agricoles et publiques. Mes fonctions m'ont amené à visiter plusieurs pays des cinq continents et je crois pouvoir dire que je possède une certaine vision mondiale surtout au niveau agro-alimentaire.

Toutes ces expériences m'ont conduit à être invité en tant qu'aviseur ou arbitre dans divers débats ou conflits. De plus, j'agis depuis 1995 comme évaluateur d'animaux lors de réclamations d'assurances pour Assurances Banque Royale et Promutuel où mes connaissances d'ancien courtier d'assurances m'aident un peu.

EXPÉRIENCE D'ADMINISTRATION

- 1970-1977 **Administrateur**
FÉDÉRATION DES PRODUCTEURS DE LAIT DU QUÉBEC
- ❑ Organisme chargé de gérer le plan conjoint de toute la production laitière au Québec, son conseil d'administration est formé de douze personnes et j'y représentais la région des Laurentides.
- 1970-1977 **Vice-président du conseil d'administration**
FÉDÉRATION DE L'UNION DES PRODUCTEURS AGRICOLES DES LAURENTIDES
- ❑ A titre de membre du conseil d'administration puis de vice-président du conseil, mon rôle était de déterminer les besoins des agriculteurs et de faire des recommandations pour adapter ou créer de nouvelles politiques agricoles répondant aux changements économiques et sociaux toujours en mutation.
- 1974-1976 **Échevin**
VILLE DE STE-ANNE-DES-PLAINES
- ❑ Responsable de l'urbanisme et du Service des incendies.
- 1976-1982 **Président**
COMMISSION MUNICIPALE D'URBANISME
- ❑ A titre de Président de cette Commission, voir à l'application du règlement municipal d'urbanisme et de zonage. Déterminer les grands axes de développement d'une municipalité de banlieue à vocation urbaine, commerciale, industrielle et agricole dans la plus grande harmonie possible.
- 1978-1979 **Aviseur**
UNION DES PRODUCTEURS AGRICOLES
- ❑ Dans le cadre de la Loi de la Protection du Territoire Agricole, représenter les agriculteurs pour l'établissement de la zone agricole permanente auprès d'une cinquantaine de municipalités.
- 1980-1984 **Vice-président**
SYNDICAT DE GESTION AGRICOLE DES BASSES-LAURENTIDES
- ❑ Vice-président fondateur du conseil d'administration. Créer et organiser un groupe d'environ 50 entreprises agricoles dans le but d'échanger de bonnes méthodes de gestion. Embauche d'un agro-économiste pour conseiller ces entrepreneurs.
- 1982-1990 **Président et directeur général**
CONSEIL PROVINCIAL DES CAB
- ❑ Président du conseil d'administration et directeur général. Réorganiser complètement toute la structure des 90 clubs d'insémination artificielle au niveau du Québec. Réaffecter les diverses responsabilités entre les divers intervenants: Ministère de l'Agriculture, Centre d'insémination, inséminateurs et éleveurs. Tâche colossale et vouée à l'échec dès le début par plusieurs observateurs. En 1990, le secteur insémination artificielle du Québec était le mieux structuré en Amérique du Nord.
- 1983-1990 **Administrateur et président**
SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE GROULX
- ❑ Administrateur puis président pendant deux ans. Cet organisme favorise l'implantation d'industries et de commerces de façon à créer une activité économique pour assurer la prospérité régionale. La prospection internationale et l'aide à l'entreprise locale ont notamment été développés comme partie du plan d'action au cours de ces années.
- 1986-1989 **Secrétaire général**
CONGRÈS NATIONAL DE HOLSTEIN CANADA
- ❑ Responsable de l'organisation complète du congrès entourant l'assemblée générale de l'Association auquel participaient environ 4 000 personnes. Avec une équipe d'une dizaine de

personnes, organiser diverses activités de formation et sociales, animer ces activités et s'assurer du financement de l'ensemble du congrès.

- 1987-1995 **Administrateur et président**
SOCIÉTÉ SYLVICOLE DES LAURENTIDES
- ❑ Administrateur puis président du conseil. Société regroupant quelque 150 adhérents et s'occupant d'aménagement forestier et de mise en valeur de la forêt privée.
- 1988-1993 **Administrateur**
CENTRE D'INSÉMINATION ARTIFICIELLE DU QUÉBEC (CIAQ) INC.
- ❑ Administrateur du conseil. Président du comité d'amélioration génétique et président du comité du budget. Le CIAQ est le plus important centre d'insémination artificielle au Canada.
- 1989-1995 **Membre du comité organisateur**
CONSEIL DES PRODUCTIONS ANIMALES DU QUÉBEC (CPAQ)
- ❑ Organisme du Ministère de l'Agriculture du Québec. Membre du comité bovins laitiers. Guide les politiques gouvernementales dans le développement de ce secteur. Organise annuellement le Symposium des bovins laitiers qui réunit régulièrement de 1200 à 1600 personnes.
- 1989-1998 **Administrateur et président**
ASSOCIATION HOLSTEIN DU CANADA
- ❑ Membre du conseil d'administration représentant l'ouest du Québec (Abitibi-Outaouais-Laurentides-Lanaudières-Mauricie). Membre du comité exécutif de 1992 à 1998 alors que l'association a initié une réorganisation majeure de toute l'industrie de la génétique au Canada. La présidence en 1997 a amené plusieurs voyages à l'étranger dont la Conférence mondiale Holstein au Japon. Holstein Canada a un chiffre d'affaires de plus de 8 Millions de dollars par année et emploie plus de cent personnes. Elle est considérée comme le leader mondial de la génétique bovine.
 - ❑ Autres fonctions assumées à différents moments:
représentant au Comité aviseur sur la classification pour le type ;
aviseur au conseil d'évaluation génétique et au comité de recherche sur les bovins laitiers ;
administrateur puis président du Comité conjoint des Races laitières du Canada ;
aviseur au conseil de Recherche agricole du Canada.
- 1991-1992 **Assistant directeur général**
ASSOCIATION HOLSTEIN QUÉBEC
- ❑ Assistant du directeur général (à temps partiel). Élaboration de divers dossiers techniques et administratifs.
- 1991-1993 **Administrateur**
BOVITEQ INC.
- ❑ Administrateur de cette entreprise de transplantation embryonnaire s'impliquant dans la collecte d'embryons, la mise en marché et la recherche.
 - ❑ Membre du comité budget et du comité développement de marché.
- 1992-1999 **Membre du conseil d'administration**
RÉSEAU LAITIER CANADIEN
- ❑ Membre du conseil d'administration et vice-président. Cet organisme est responsable des évaluations génétiques des vaches laitières et des taureaux de tout le Canada.
- 1994-1996 **Administrateur**
FROMAGERIE DE PLAISANCE ENR.
- ❑ Administrateur et membre du conseil exécutif d'une entreprise de transformation de produits laitiers regroupant plus de 150 actionnaires. Redressement de l'entreprise qui était en situation déficitaire depuis près de 10 ans.
- 1995-2003 **Président**

A.G.I.R. Inc.

- ❑ Cette société s'occupe de développement international via le transfert de technologies et du savoir faire surtout dans le domaine agro-alimentaire, de l'amont à l'aval de la ferme. Elle a notamment mis en place en Algérie, avec un partenaire privé algérien un Centre d'appui à la production pour des investissements de près de 2 millions de dollars dont un Laboratoire d'analyses, un Centre de mélange d'engrais solides et liquides sur prescription, une Pépinière d'expérimentation de même qu'une Station agro-météo.

2000-2002

Président

CLUB CONSEIL AGRO-ENVIRONNEMENTAL PROFIT-EAU-SOL

- ❑ Ce regroupement d'une centaine d'agriculteurs des Basses-Laurentides emploie deux agronomes et une biologiste et offre des services d'encadrement et de conseil en matière de méthodes culturales favorables à une agriculture durable en plus de prévenir des dommages à l'environnement.

Depuis 2002

Secrétaire-trésorier et administrateur

COMITÉ DE BASSIN VERSANT DU RUISSEAU LACORNE (CAARUL)

- ❑ Le ruisseau Lacorne, au cœur de la ville de Ste-Anne-des-Plaines, est un affluent de tête de la rivière Mascouche qui se jette à son tour dans la rivière des Mille Isles. J'ai été l'initiateur de cet organisme dont les objectifs sont d'améliorer la qualité des eaux du ruisseau et de ses embranchements, d'y ramener la faune aquatique et d'aménager le paysage riverain pour une plus grande qualité de vie des citoyens.

Depuis 2003

Ambassadeur de l'Agriculture du Québec

UNION DES PRODUCTEURS AGRICOLES

- ❑ Responsable de représenter la classe agricole auprès des maisons d'enseignement, des autorités administratives et des médias pour témoigner de la profession agricole, de ses valeurs, de son mode de vie et de ses difficultés ou embûches. Ce groupe est composé d'une quarantaine de personnes qui couvrent le Québec.

2003-2004

Consultant pour le BNQ

**COMMISSION DU SERVICE DE DRAINAGE AGRICOLE
(BUREAU DE LA NORMALISATION DU QUÉBEC)**

- ❑ Membre du comité consultatif sur l'établissement d'une norme de qualification pour l'installation de drainage souterrain et des matériaux utilisés pour ce faire qui vise à assurer une qualité aux utilisateurs de cette technique d'assainissement des sols.

2003-2005

Membre puis président

COMITÉ GÉNÉTIQUE HOLSTEIN CANADA

- ❑ Comité responsable de faire de recommandations au Conseil d'administration et à l'industrie quant à la direction du développement génétique et aux besoins d'amélioration génétique pour la Holstein canadienne.

2004-2005

Administrateur

PARTENAIRES RUES PRINCIPALES

- ❑ Organisme de revitalisation du centre-ville et des commerces urbains qui se veut également un outil de développement économique. Le projet en cours vise à doter Ste-Anne-des-Plaines d'une politique de développement en harmonie avec son caractère de grand village rural.

EXPÉRIENCES DIVERSES

J'ai également été juge officiel national pour la race Holstein; ce qui m'a amené à juger des expositions d'abord au Québec, au Nouveau-Brunswick, en Nouvelle-Écosse et en Ontario. J'ai aussi agi comme juge en Espagne, en Belgique, au Japon et en Suisse. J'ai donné des conférences sur l'amélioration génétique en Algérie, en Espagne, en France, au Brésil et au Japon

Alors que j'étais responsable de l'exhibit Holstein à la World Dairy Expo de Madison, Wisconsin, le Québec s'est classé 3e en 1987 et 2e en 1988 et en 1989.

Mes fonctions m'ont amené du Brésil au Japon à la recherche de nouveaux marchés pour la génétique québécoise. À l'aise autant en Anglais qu'en Français et pouvant soutenir une conversation en Espagnol, je suis invité régulièrement à donner des conférences partout au pays et même à l'étranger, tant dans les instituts d'enseignement qu'à des colloques de producteurs laitiers et agriculteurs où mon expérience pratique et diversifiée est mise à contribution.

Depuis 1995, j'ai participé à mettre en place un projet d'envergure à Annaba en Algérie consistant en un laboratoire d'analyses des sols et produits divers, une pépinière d'expérimentation, un centre de mélanges d'engrais solides et liquides sur prescription de même qu'une station agro-météo.

FORMATION ACADEMIQUE

1968	Séminaire de Ste-Thérèse	Bachelier ès Arts (B.A.)
1970	Assoc. Canadienne des Ass-Vie	Diplôme
1972	CEGEP Maisonneuve	Diplôme Courtier d'assurances

FORMATION COMPLÉMENTAIRE

Formation continue en gestion des entreprises agricoles et séminaires complémentaires.

ENGAGEMENTS SOCIAUX

- ☐ Directeur du Service des Loisirs de Ste-Anne-des-Plaines pendant 4 ans.
 - ☐ Président des finissants du 129e Cours du Séminaire de Ste-Thérèse jusqu'à ce jour
 - ☐ Cérémoniaire fondateur du Conseil des Chevaliers de Colomb de Ste-Anne-des-Plaines pendant 5 ans.
- Membre de l'Assemblée Mgr Chaumont des Sires Chevaliers au 4e degré depuis 1979.